

Assemblée générale – 2 mars 2024

Le samedi 2 mars 2024, l'Assemblée générale ordinaire s'est réunie en la salle communale de Saint-Martin-aux-Bois, à 14 h 30, sous la présidence de Kristiane Lemé-Hébuterne, présidente.

Le quorum étant atteint grâce aux personnes présentes et aux pouvoirs reçus, la présidente déclare l'Assemblée générale pour l'année 2023 ouverte. Elle remercie l'assistance et présente les remerciements d'Anne-Sophie Fontaine, Conseillère régionale des Hauts-de-France, pour l'invitation à l'AG, et ses excuses de ne pouvoir être à nos côtés.

I. Bilan moral

En 2023, nous avons poursuivi notre objectif : faire connaître l'église de Saint-Martin-aux-Bois et son mobilier, et aider la commune dans les travaux de restauration et mise en valeur. Le nombre de visiteurs accueillis en 2023 a retrouvé son niveau d'avant les travaux et d'avant le Covid. Le bilan financier est également positif, ce qui nous permet d'envisager sereinement les actions futures.

La présidente évoque les quelques points noirs de l'année écoulée : la fréquentation pendant les journées du patrimoine a semblé un peu faible ; mais nous avons surtout des difficultés en ce qui concerne le nombre d'adhérents de l'association (41 en 2023), et surtout le nombre de bénévoles qui s'investissent vraiment dans les activités : ce serait plus facile et plus agréable si l'équipe de bénévoles qui accueillent les visiteurs et font les visites guidées en été était plus fournie... Pour le confort de tous, il faut au moins 2 personnes chaque dimanche après-midi. La présidente lance un appel auprès de celles et ceux qui veulent s'investir : c'est le moment.

La présidente remercie chaleureusement les partenaires de l'association, la mairie et le Crédit agricole, tous les adhérents de Stalles de Picardie, et surtout les bénévoles très actifs qui donnent de leur temps et de leur énergie pour l'église de Saint-Martin-aux-Bois.

II. Bilan d'Activités de l'année 2023

• Activités en dehors de Saint-Martin-aux-Bois :

- Le 28 janvier, notre association était invitée à l'Assemblée générale de l'association des *Amis de la cathédrale d'Amiens*, ce qui nous a permis de nous faire connaître et de réaliser quelques ventes.
- Du 25 au 27 mai a eu lieu à Vendôme et Châtillon-sur-Indre le colloque organisé par l'association *Misericordia International*, en partenariat avec *Rencontre avec le patrimoine religieux*. Le thème du colloque était « Création / Re-création – La part d'héritage et de modernité dans les stalles médiévales ». En réponse à ce thème Kristiane Lemé-Hébuterne a présenté *Les stalles de la période art déco, en Picardie*, travail préparé avec Véronique Villain. Alain Bonte a présenté un exposé sur une miséricorde dont le sujet est très intrigant, et se retrouve sur d'autres miséricordes et objets : cet exposé vous sera présenté à la fin de notre AG.
- En août, la présidente et Alain se sont retrouvés à Bommiers (Indre), petit village dont l'église possède de belles stalles. Ils avaient rencontré, lors du colloque de Vendôme, Bernard Allouis, maire de la commune, qui fait restaurer les stalles et souhaitait avoir des avis, des conseils, rencontrer des « spécialistes » des stalles. Cette église abrite aussi un banc de célébrant, en cours de restauration également. Et le restaurateur est un certain Thierry Palanque, qui a restauré les stalles de Saint-Martin-aux-Bois !

• Activités à Saint-Martin-aux-Bois :

- Le samedi 18 mars, nous nous sommes retrouvés à Saint-Martin-aux-Bois pour l'assemblée générale, qui a été suivie d'une présentation de l'exposition *Le Langage des stalles*
- Le 3 juin, le Cercle Généalogique de Picardie a réuni son assemblée générale à Saint-Martin-aux-Bois, et a demandé une visite guidée (après le repas pris au restaurant de pays). Le groupe comptait une quarantaine de personnes. Trois guides étaient présents : Kristiane, Alain et Roland (nous n'en avons facturé que deux). Nous avons également fait quelques ventes
- Le 2 juillet, ouverture des Estivales, et inauguration officielle de notre exposition
- 9 et 10 septembre, la Médiévale : Monique a tenu une table pour présenter nos activités, elle était accompagnée d'Alain et Roland
- Visites estivales et Journées du patrimoine : 358 visiteurs pour les dimanches de juillet et août, 125 pour les journées du patrimoine, soit 483 en tout. Avec des pointes en été 67 personnes le 30 juillet, 51 le 20 août, mais aussi des creux, 12 le 16 juillet. Les journées du patrimoine ont été un peu décevantes, avec seulement une quarantaine de personnes le samedi, alors que nous avions annoncé

la présentation du Retour de la statue par Marie-Bénédicte Dumarteau. L'ouverture de l'église pour ces deux jours était bien annoncée sur Open Agenda, le site national des DRAC

- **Publication** *Le Langage des stalles* : Tirage à 200 exemplaires, il en reste une petite centaine...
- **L'exposition** *Le Langage des stalles*
 - Lors du colloque à Châtillon-sur-Indre, présentation au public et aux spécialistes des stalles (français, allemands, néerlandais, espagnols, suisses...). Le livret *Le Langage des stalles* et d'autres ouvrages ont également été vendus
 - En juin, présentation de l'exposition dans la cathédrale de Noyon, par les Amis du musée du Noyonnais, pendant une quinzaine de jours. Alain et la présidente sont allés à Noyon le 13 juin, à l'occasion d'une conférence de Sofiane Abdi sur les chanoines dans les stalles. Nous avons pu présenter l'exposition, et vendre des livrets *Langage des stalles*
- Une « activité » qui n'en est pas vraiment une... mais qu'il faut évoquer : M^{me} Benard, conseillère municipale de Saint-Martin-aux-Bois, prépare tous les ans des petits cadeaux pour les personnes du troisième âge de la commune, et nous a contactés parce qu'elle voulait offrir des petits carnets avec une photo de l'église. Nous lui avons proposé une carte postale, le chevet avec les coquelicots, et avons décidé d'en faire cadeau pour la commune
- La *Lettre d'information* : 2 numéros ont été diffusés au cours de l'année 2023, par mail et par courrier, aux adhérents et sympathisants. Suggestions et critiques sont les bienvenues !
- Enfin, il faut souligner que notre association dispose d'un site internet et d'une page Facebook, régulièrement mis à jour par Marie-Christine : chacun est appelé à lui faire des propositions de mise à jour ou d'ajouts, afin de maintenir ces outils de communication bien vivants. La fréquentation est bonne, mais il est sans doute possible de toucher encore plus de monde !

Mise au vote du bilan moral et du bilan d'activités : une abstention, adoption des bilans.

III. **Bilan financier** présenté par Alain Bonte

Bilan positif, puisqu'un excédent de 3 138,17 € est dégagé, portant l'avoir total fin 2023 à 21 854,95 € (compte bancaire + caisse espèces + livret)

L'essentiel des recettes provient des adhésions (1 210 €) et des ventes d'ouvrages (1 121,00 €), soit 2 331,00 € en tout (1 579,00 € en 2022, 1 193,00 € en 2019).

Une seule visite de groupe : 120,00 € (une quarantaine de personnes, donc 2 guides facturés)

Dons et subvention : 538,00 € (150,00 € de la commune)

Dépenses : Frais pour l'impression du livret *Le Langage des stalles* : 688,00 €

Discussion

Une discussion s'engage au sujet du tarif que nous pratiquons pour les visites de groupe : actuellement, 60,00 € pour un groupe de 20 personnes (visite d'1 h 30 environ). De l'avis général, nous pourrions passer à 100 € (par comparaison avec le tarif des guides des monuments historiques et la plupart des visites guidées). À l'issue des échanges, il est décidé d'augmenter à 80,00 € (avec possibilité de remises pour des cas particuliers).

La question du montant de la cotisation annuelle est aussi soulevée, mais on décide de rester à 20,00 €, vu le résultat financier, et du fait de la générosité de nombreux adhérents. En revanche, il faut gagner de nouveaux adhérents !

Mise au vote du rapport financier : 1 abstention, approbation du rapport à l'unanimité.

IV. **Renouvellement des membres du CA**

Pour mémoire, chaque année, nous renouvelons par tiers les membres du CA de l'association. Sont sortants cette année : Roselyne Bulan, Thérèse Hainsselin, Kristiane Lemé-Hébuterne et Brigitte Minart. Toutes les quatre se représentent.

Les quatre membres sortants sont réélus à l'unanimité : félicitations à elles quatre !

Le Conseil d'Administration peut compter jusqu'à 12 membres. Une place est disponible. Avis aux intéressés !

V. **Projets 2024**

- **Retour de la statue de la Vierge à l'Enfant**

Ce n'est plus un projet, puisque la **statue** est revenue de restauration et a été réinstallée dans l'église depuis une dizaine de jours.

Les traces de peinture permettent de la décrire : la robe de la Vierge était rouge, le voile jaune avec une bordure verte. Les détails manquent en ce qui concerne l'Enfant. La statue est datée des années 1360-1380, période de forte production de statues de ce type avec le même déhanchement, le même diadème. La « nôtre » est peut-être le produit d'un atelier parisien. Elle mesure environ 80 cm de haut : cette taille relativement réduite s'explique peut-être par le fait qu'elle était destinée à une dévotion privée, ce qui était fréquent à cette époque. Sa taille la différencie nettement de la Vierge placée au-dessus de la porte de la chapelle, qu'on peut qualifier de statue monumentale.

La restauration a été réalisée par Maylis de Gorostarzu, et la sécurisation, par un ébéniste, Hervé Leriche. Ces travaux sont en partie subventionnés par la DRAC, et notre association financera le reste à charge (environ 1 778 €).

Nous réaliserons également le panneau de présentation de l'œuvre, et son support en fer forgé, comme pour les autres éléments mobiliers de l'église.

Autres projets pour 2024 (et 2025)

- Statue de saint Pierre (actuellement dans la chapelle, mais qu'il faudra reposer dans le bas-côté nord). Devis de l'ébéniste : nettoyage et sécurisation = 550 € HT (660 TTC)
- Porte de la chapelle = 6 585 € HT (7 902 TTC)

- **Exposition :**
 - Montdidier, Cercle Maurice Blanchard, 14-28 mars, avec conférence introductive par la présidente le 16 mars, 15 h, et vernissage. L'expo sera présentée dans le hall de l'hôtel de ville.
 - UPJV, Bibliothèque universitaire : du 5 avril au 31 mai.
 - Cathédrale d'Amiens. Vraisemblablement septembre octobre (après les journées du patrimoine).
 - Collège de Nouvion-en-Ponthieu (près d'Abbeville, dans la Somme), dans le cadre d'un projet pédagogique, en juin 2024.
 - Les cathédrales de Beauvais et Senlis ont été contactées, sans réponse jusqu'à présent.

- Un petit **document de présentation** de nos publications est en cours de préparation : Alain a fait une maquette, qu'il présente à l'assemblée. Qui le félicite en retour !

- **Visites estivales et journées du patrimoine** (21 et 22 septembre). Stalles de Picardie assurera comme tous les ans des visites. Se pose la question de la baisse de fréquentation lors des JEP. Nous avons peut-être épuisé le « vivier » du plateau picard. Comment toucher un public plus lointain ? Il est vraisemblable aussi que la concurrence très vive lors de ces journées ne joue pas en notre faveur : beaucoup de sites proposent des jeux, des concours, avec des prix plus attrayants que ce que nous pouvons offrir. Quel type d'animation pouvons-nous proposer ?
Alain Lebrun annonce la tenue d'un rassemblement de voitures anciennes dans une pâture derrière l'église. Cela devrait nous amener du public.

- Roland Gardin propose de récupérer quelques-unes des pierres provenant des remplages des verrières du chevet qui sont sur la pelouse, à côté de la porte extérieure de la sacristie. Elles seraient très utiles pour expliquer aux visiteurs, de façon concrète, comment sont réalisées les maçonneries, comment sont posés les vitraux. On pourrait en disposer quelques-unes au pied de la tour nord, sous les cloches, le long des murs, afin de ne pas gêner la circulation.

En l'absence de questions diverses, l'assemblée est déclarée close à 15 h 45. Alain Bonte présente un exposé sur les miséricordes de Mézières-en-Brenne et Villiers-sur-Loir, qui toutes deux montrent un personnage tenant d'une main un gobelet, de l'autre une patte d'animal, motif qui se retrouve dans des enluminures et d'autres objets de la fin du Moyen Âge.

L'assemblée se déplace ensuite jusqu'à l'église, pour découvrir la statue de la Vierge à l'Enfant (que personne ne connaissait, bien évidemment, puisque sa disparition remonte à plus de 60 ans...).
Le pot de l'amitié vient clore l'après-midi.